

Entre espoir, inquiétude... et colère !

Le 12 juin, en réunion plénière, le Parlement européen a adopté à une écrasante majorité le **rapport sur la pêche récréative dans l'UE** préparé par l'eurodéputée, Norica Nicolai. La Commission européenne a été chargée d'évaluer le rôle de la pêche récréative dans la Politique commune de la pêche (PCP) et d'assurer une gestion des pêches équitable et durable. Ce rapport constitue une étape importante vers une reconnaissance pleine et entière du secteur de la pêche récréative sur un pied d'égalité avec la pêche commerciale et l'aquaculture au niveau de l'UE.

Tous les états concernés vont devoir se mettre en conformité et mettre en œuvre à minima un **recensement des pêcheurs de loisir**, un **suivi des prises** pour les poissons faisant l'objet d'un plan de reconstitution et une réelle prise en compte du **poids sociologique et économique** de l'activité.

Ces directives européennes et leurs déclinaisons en droit français font partie des thèmes abordés dans le cadre des travaux du GT 5 « **favoriser le développement harmonieux d'une plaisance et d'une pêche de loisir en mer durable et écoresponsable** » du comité interministériel du nautisme et de la plaisance. Les propositions retenues seront examinées lors du **Comité interministériel de la mer** de fin d'année.

Les **premières assises du nautisme et de la plaisance**, organisées par le groupe Ouest-France, en partenariat avec la Confédération du nautisme et de la plaisance (CNP), se sont tenues à l'espace Encan de La Rochelle les 29 et 30 juin 2018. Paul Vinay et moi-même y avons exprimé les **positions des usagers** lors de deux tables rondes et d'interviews TV.

Ces assises auront permis de souligner une nouvelle fois le **formidable poids économique et sociologique** des activités liées à la plaisance et au nautisme.

Notre **45^e congrès** s'est tenu aux Issambres sur la commune de Roquebrune-sur-Argens du 4 au 7 mai 2018. Il aura été pour nous l'occasion de confirmer la **cohérence et la justesse de nos propositions et de nos orientations**. Toutes les synthèses sont disponibles sur notre site fnpp.fr et dans ce numéro de *Pêche Plaisance*. Un grand merci à Lionel Bert et à toute son équipe pour l'**impeccable organisation** de cet événement. Merci à tous ceux qui y ont participé.

Autant de motifs de satisfaction dont nous pourrions nous réjouir si la Commission européenne ne faisait pas **preuve d'un tel aveuglement, d'un tel manque de considération à l'encontre des pêcheurs de loisir européens**. Le CIEM, qui n'a pas hésité à fournir en décembre dernier des **données incorrectes et manifestement surévaluées sur nos prélèvements**, tarde aujourd'hui à fournir de **nouveaux éléments plus conformes** ! L'Ifremer à l'origine de ces estimations a pourtant reconnu que les **chiffres retenus étaient erronés et manifestement surestimés**.

Face à cette situation, que fait M. Karmenu Vella, commissaire européen à la Pêche et à l'Environnement, pour remédier à de tels dysfonctionnements ? Quand a-t-il l'intention de **répondre aux nombreux élus** qui l'ont interrogé à ce sujet ? Le 1^{er} juillet c'est maintenant, et les pêcheurs au Nord du 48^e parallèle sont toujours et injustement dans l'**interdiction de pêcher le moindre bar**. La coupe est pleine, monsieur le Commissaire ! Notre **requête pour discrimination caractérisée et infondée** a bien été jugée **recevable** par la Cour de justice de l'Union européenne. Nous ne lâcherons rien et si les faits sont confirmés vous devrez rendre des comptes ! Les pêcheurs plaisanciers français sont bien décidés à faire **entendre leur légitime colère**. Nous attendons un geste de votre part, un **geste d'apaisement** face à une situation dont vous êtes **l'un des principaux responsables**. De telles attitudes, aussi brutales et injustes, à l'encontre de millions de citoyens, menacent hélas l'**existence même des institutions européennes**.

Tous ensemble et plus que jamais, continuons le combat pour le développement d'une plaisance et d'une pêche de loisir en mer durables et écoresponsables.

Jean Kiffer
président de la FNPP

Pêcher intelligent - Pêcher durablement

fnpp.fr